



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
CALVISSON DU 1^{er} AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf et le premier avril à 18H30, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de M. André SAUZEDE.

Date de convocation : 26 mars 2019

Date d'affichage de la convocation : 26 mars 2019

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 15

Nombre de procurations : 7

Nombre de voix : 22

Etaient présents : Mme Marie-Christine Bouvier, M. Jacky Clavairolle, M. Alex Dumas, Mme Christiane Exbrayat, M. Alain Héraud, M. Michel Jean, Mme Julie Jouve, Mme Danielle Lambert-Manent, Mme Véronique Leruste, Mme Véronique Martin, M. Jean-Claude Mercier, Mme Françoise Panafieu, M. André Sauzède, Mme Elsa Seigneur, M. Grégory Théron.

Absents excusés :

Mme Karine Bellosguardo

Mme Jocelyne Bonnet-Carbonell

Mme Tania Charalambous

M. Jean-François Esteban

M. Gilles Jouve a donné procuration à Mme Julie Jouve

M. Jérôme Mercadé

Mme Ghislaine Monroig a donné procuration à Mme Elsa Seigneur

M. Jean-Thierry Picandet a donné procuration à M. Alain Héraud

Mme Christelle Piesset

M. Vincent Rieutor a donné procuration à M. Jacky Clavairolle

Mme Danièle Trabuc a donné procuration à M. André Sauzède

M. Alexandre Trouillard

Mme Martine Villeneuve a donné procuration à M. Jean-Claude Mercier

Mme Janet Zaragoza a donné procuration à Mme Véronique Martin

Secrétaire de séance : M. Michel Jean

DEL2019_030 Création de deux postes de saisonniers au service technique

Monsieur le maire informe l'assemblée que comme l'an passé, il a été décidé de confier l'entretien et la maintenance de la piscine à deux de nos agents des services techniques.

Aussi, il convient de créer les postes nécessaires à leurs remplacements comme suit :

- Un poste d'adjoint technique saisonnier à temps complet du 15 avril au 31 août 2019,
- Un poste d'adjoint technique saisonnier à temps complet du 13 mai au 31 août 2019,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver la création de deux postes d'adjoints techniques saisonniers à temps complet.
- D'autoriser monsieur le maire à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

Vote :

Présents	15
Procurations	07
Nombre de voix	22
Pour	22
Contre	00
Blancs	00

Lu et approuvé, ont signé le maire et les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre.

Le maire,
André SAUZEDE

